



Plainte de mon ancien employeur

Par **lysvif**, le **17/01/2014** à **12:38**

Bonjour, j'ai été licencié cela fait 8 mois par mon ancien employeur et j'ai appris par mes anciens collègues qu'ils veulent porter plainte parce que j'ai fait du travail au noir. Comme ils ont pas accepté que je veuille les quitter. donc ils ont cherché à me licencier comme motif faute grave. Ont ils le droit au bout de 8 mois et si oui qu'est ce que je risque. Merci à vous de vos réponses